

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 530 616,70 euros
Siège social : Voie de Châlons, RD 977, 51600 SUIPPES
RCS Châlons en Champagne n° 572 196 129

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
EN DATE DU 2 JUIN 2026**

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes sociaux et quitus au Président

Il est donné lecture du Rapport du Président et du Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux.

Connaissance prise :

- du Rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- du Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Par décisions ordinaires, les associés approuvent les comptes sociaux dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus au Président de la Société de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2025 s'élevant à :	5 452 733 euros
+ report à nouveau antérieur :	50 778 459 euros
= Résultat affectable :	56 231 192 euros

L'assemblée générale, propose d'affecter :

⇒ **Au report à nouveau pour : 56 231 192 euros**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le présent extrait est signé et certifié conforme par voie de signature électronique grâce à l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache, conformément à l'article 1367 du Code civil.

FINANCIÈRE LBA

Présidé par Alloys TopCo

Représenté par Mme Marie de SAINT SALVY

Signé par :

Marie de Saint Salvy

5FB3C69784E1470...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise Voie de Châlons 51600 SUIPPES			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4			Néant *					
			Exercice N clos le, 31122025		N-1 31122024			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
					Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	46 358 201	CQ	36 122 267	10 235 933	10 021 279
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 601 069	AG	13 585 601	3 015 468	2 540 057
		Fonds commercial (1)	AH	17 247 867	AI	247 867	17 000 000	17 000 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	15 151 492	AK	7 467 716	7 683 776	13 326 540
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	8 973 251	AM		8 973 251	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 694 668	AO	319 837	1 374 830	1 375 490
		Constructions	AP	17 355 272	AQ	13 535 821	3 819 450	3 826 879
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	100 034 837	AS	77 205 271	22 829 565	22 492 038
		Autres immobilisations corporelles	AT	14 610 245	AU	7 424 358	7 185 887	5 702 513
		Immobilisations en cours, avances et acomptes	AV	3 684 294	AW		3 684 294	1 692 789
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	81 170 235	CT	14 496 713	66 673 522	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			17 880 596
		Créances rattachées à des participations	BB	38 096 644	BC	5 358 468	32 738 175	25 562 782
		Autres titres immobilisés	BD	56 852	BE		56 852	56 852
		Prêts	BF	228 205	BG		228 205	267 055
		Autres immobilisations financières*	BH	532 098	BI		532 098	1 470 024
TOTAL (II)			BJ	361 795 236	BK	175 763 923	186 031 313	123 221 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	30 669 220	BM	6 742 959	23 926 261	23 064 139
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	3 165 426	BQ		3 165 426	2 348 251
		Produits intermédiaires et finis	BR	30 991 107	BS	397 755	30 593 352	28 248 561
		Marchandises	BT	26 645 809	BU		26 645 809	5 347 274
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 436 682	BY		15 436 682	15 937 686
		Autres créances (3)	BZ	14 157 952	CA		14 157 952	5 526 874
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	24 553 108	CG		24 553 108	17 000 283
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	810 840	CI		810 840	355 622
TOTAL (III)		CJ	146 430 147	CK	7 140 714	139 289 433	97 828 694	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW						
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM						
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN	1 437 725			1 437 725	639 891	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	509 663 109	IA	182 904 637	326 758 472	221 690 584	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12 530 616.....)		DA	12 530 616	12 508 759	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	17 619 146	17 036 248	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	1 245 735	1 245 735	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	50 778 460	10 475 858	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	5 452 733	40 302 601	
	Subventions d'investissement		DJ	912 000	1 036 000	
	Provisions réglementées *		DK	2 024 438	1 216 405	
	TOTAL (I)		DL	90 563 131	83 821 609	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	6 573 084	5 703 816	
	Provisions pour charges		DQ	4 553 778	1 535 883	
	TOTAL (III)		DR	11 126 862	7 239 699	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	5 046 978	9 565 763	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	86 846 284	76 812 311	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	669 591	147 501	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	21 365 818	22 972 119	
	Dettes fiscales et sociales		DY	7 168 758	6 053 942	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	12 981 215		
	Instrument financier à terme		DI			
	Autres dettes		EA	90 867 713	14 768 363	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	224 946 359	130 320 001		
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED	122 119	309 273		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	326 758 472	221 690 584		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 964 220	50 053 939	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	635 351	419 702		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS										Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N – 1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	2 593 586	FB	2 423 729	FC	5 017 315	2 244 749		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	28 746 053	FE	125 000 764	FF	153 746 818	158 954 769		
			FG	433 638	FH	5 928 423	FI	6 362 061	4 236 298		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	31 773 277	FK	133 352 917	FL	165 126 195	165 435 817		
	Production stockée*						FM	3 185 148	7 559 589		
	Production immobilisée*						FN	7 717 829	6 370 428		
	Subventions d'exploitation						FO	877 140	1 228 707		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)						FP	610 763	6 135 295		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI	146 000			
	Autres produits (1) (11)						FQ	103 323	673 550		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	177 766 400	187 403 387		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	7 087 857	1 739 205	
Variation de stock (marchandises)*						FT	(21 635 314)	(5 214 988)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	71 804 026	67 171 947			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(1 146 941)	(6 490 930)			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	28 587 549	28 882 740			
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 099 223	3 311 573			
Salaires et traitements*						FY	20 562 235	19 502 034			
Cotisations sociales (10)						FZ	9 877 356	8 624 249			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		{	– dotations aux amortissements (14)				GA	12 503 394	11 929 721		
			– dotations aux dépréciations*				GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	651 784	1 819 358		
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	570 085	553 073			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	57 166				
Autres charges (12)						GE	561 786	165 899			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	134 580 211	131 993 884			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	43 186 189	55 409 503			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 293 185	1 897 232		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 930 687	2 218 989		
	Reprises sur dépréciations						GM	3 526 362	668 480		
	Différences positives de change						GN	1 571	780 853		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO				
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2				
	Total des produits financiers (V)						GP	6 751 806	5 565 555		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	21 205 057	564 030		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 604 599	6 231 298		
	Différences négatives de change						GS		691		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	1 676 456			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	30 486 112	6 796 020		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(23 734 306)	(1 230 465)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 451 883	54 179 038			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise					SAS LEBRONZE ALLOYS		Néant ☐ *	

Désignation

N 20
1 / 1

31/12/2025

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	42 454 870		D8		D9	3 903 330	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	51 033 820		KE		KF	15 480 811	
CORPORELLES	Terrains				KG	1 694 668		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	8 134 374		KK		KL	492 192	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	8 733 594		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	96 059 656		KT		KU	4 556 739	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	6 140 027		KW		KX	1 065 402	
		Matériel de transport*			KY	2 235 391		KZ		LA	713 729	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 967 421		LC		LD	722 670	
		Emballages récupérables et divers *			LE	930 880		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 692 789		LI		LJ	3 496 437	
	Avances et acomptes				LK	7 098		LL		LM		
	TOTAL III				LN	128 595 902		LO		LP	11 047 171	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
		Autres participations				8U	46 463 710		8V		8W	75 832 711
		Autres titres immobilisés				1P	56 852		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 737 079		1U		1V	132 564		
TOTAL IV				LQ	48 257 642		LR		LS	75 965 275		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	270 342 237		0H		0J	106 396 589		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0	46 358 201	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO	8 540 950	LV		LW	57 973 681	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 694 668	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	8 626 567	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG	4 889	MH	8 728 705	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	581 558	MK	100 034 837	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	7 205 430	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	81 468	MQ	2 867 652	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	83 809	MT	3 606 282	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	930 880	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	1 504 932	MZ		NA	3 684 294	NB			
	Avances et acomptes		NC	7 098	ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY	1 512 031	NG	751 725	NH	137 379 317	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W			
	Autres participations		I0		0X	3 029 542	0Y	119 266 879	0Z			
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	56 852	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 109 339	2F	760 304	2G			
	TOTAL IV		I3		NJ	4 138 882	NK	120 084 035	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	10 052 981	0K	4 890 607	0L	361 795 236	0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY	32 433 591	EL	3 688 676	EM		EN	36 122 267						
Fonds commercial		RE	247 867	RF		RI		RJ	247 867						
Autres immobilisations incorporelles		PE	17 919 355	PF	3 133 962	PG		PH	21 053 317						
TOTAL I		RK	50 600 814	RM	6 822 638	RN		RO	57 423 452						
Terrains		PI	319 177	PJ	659	PK		PL	319 837						
Constructions	Sur sol propre	PM	5 197 954	PN	289 458	PO		PQ	5 487 413						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	7 843 135	PW	208 696	PX	3 423	PY	8 048 408						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	73 567 617	QA	4 193 836	QB	556 183	QC	77 205 271						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	2 388 931	QE	458 414	QF		QG	2 847 346						
	Matériel de transport	QH	1 363 794	QI	299 527	QJ	80 811	QK	1 582 510						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 364 344	QM	175 823	QN	54 141	QO	2 486 026						
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP	454 138	QR	54 337	QS		QT	508 476						
	TOTAL II	QU	93 499 093	QV	5 680 755	QW	694 559	QX	98 485 289						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	144 099 907	ØP	12 503 394	ØQ	694 559	ØR	155 908 742						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7	19 627	P8		P9		Q1	(19 627)
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ	19 627	SB		SC		SD	(19 627)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	134	S6		S7		S8	30 391	S9		T1		T2	(30 256)
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6	329 494	T7		T8		T9	(329 494)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2	3 000	V3		V4		V5	(3 000)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9	13	W1		W2		W3	(13)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	134	X3		X4		X5	362 899	X6		X7		X8	(362 764)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL					NM	141 532				NO	(141 532)		
Total général (I+II+III)		NP	134	NQ		NR		NS	524 058	NT		NU		NV	(523 924)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	134		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	524 058		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(523 924)		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	1 331 957	TH		TI	1 331 957	
	Amortissements dérogatoires	3X	1 215 536	TM	134	TN	524 058	TO	691 612	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	868	TP		TQ		TR	868	
	TOTAL I	3Z	1 216 405	TS	1 332 091	TT	524 058	TU	2 024 438	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 941 158	4B	68 976	4C	545 000	4D	1 465 134	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	639 891	4U	1 437 725	4V	639 891	4W	1 437 725	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	83 206	4Y		4Z	688	5A	82 518	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 575 443	5W	4 599 189	5X	1 033 147	5Y	8 141 485	
	TOTAL II	5Z	7 239 699	TV	6 105 890	TW	2 218 726	TX	11 126 862	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U	2 976 630	9V	14 438 713	9W	2 918 630	9X	14 496 713
		– autres immobilisations financières (1)*	06	43 701	07	5 358 468	08	43 701	09	5 358 468
	Sur stocks et en cours	6N	6 495 931	6P	651 784	6R	7 002	6S	7 140 714	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	9 516 263	TY	20 448 965	TZ	2 969 333	UA	26 995 895	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	17 972 368	UB	27 886 947	UC	5 712 119	UD	40 147 196	
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	1 221 869	UF	610 763			
– financières			UG	21 205 057	UH	3 526 362				
– exceptionnelles			UJ	5 460 020	UK	1 574 993				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS LEBRONZE ALLOYS
572196129 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2025

Provisions pour hausse des prix

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS LEBRONZE ALLOYS
572196129 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2025

Autres provisions réglementées

[illegible]

Désignation

1 / 1

31/12/2025

[illegible]

Désignation

1 / 1

31/12/2025

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	38 096 644	UM		UN	38 096 644		
	Prêts (1) (2)			UP	228 205	UR		US	228 205		
	Autres immobilisations financières			UT	532 098	UV		UW	532 098		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	15 436 682		15 436 682				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* <u>U0</u>)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	151 783		151 783				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	50 607		50 607				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	958 756		958 756				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 544 110		1 544 110				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	5 341		5 341				
	Groupe et associés (2)			VC	9 477 442				9 477 442		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 969 912		864 440		1 105 471		
	Charges constatées d'avance			VS	810 840		810 840				
	TOTAUX			VT	69 262 424	VU	19 822 561	VV	49 439 862		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	38 849					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	635 351		635 351					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 411 627		1 099 127		3 218 750		93 750	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	86 846 284		500 000				86 346 284		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 365 818		21 365 818						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 703 986		3 703 986						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 248 070		3 248 070						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	216 701		216 701					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	12 981 215		7 735 062		5 246 153				
Groupe et associés (2)		VI	90 407 609						90 407 609		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	460 103		460 103						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	224 276 767	VZ	38 964 220		8 464 903		176 847 643		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	10 573 933	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	5 379 659	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant ☐Exercice N, clos le :
31122025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	5 452 733					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	174 231	WB					
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	27 391	XE	201 622				
		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB							
		WI	3 293 153	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	3 293 153				
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ							
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	7 664 127					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8					
		- imposées au taux de 0 %					ZN	19 797 181				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*							WN				
								WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	4 338 981			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3							
TOTAL I					WR	40 747 799						
II. DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	5 409 916						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV					
		- imposées au taux de 0 %					WH					
		- imposées au taux de 19 %					WP					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW					
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB					
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ						
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	60 382	XA	1 232 802			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX							
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY					
		Majoration d'amortissement*					XD					
		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		XG	4 330 416			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégalée par le report en arrière de déficit	ZI	(958 756)					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2							
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II					XH	10 973 135	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	29 774 664				
					déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	29 774 664	XO					

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2025

31/12/2025

Cegid Group

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2025

31/12/2025

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	1 451 491	ZW 1 373 523
Provisions pour risques et charges *					
Provision pour perte de change			8X	1 437 725	8Y 639 891
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
Provision pour pièces de rechange			9D	205 400	9E 211 228
Provision pour dépréciation des titres			9F		9G 2 918 630
			9H		9J
Charges à payer					
C3S			9K	198 536	9L 266 642
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	3 293 153	YO 5 409 916
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYS										Néant ☐		*					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	10 475 858			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale ZB - Autres réserves ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	40 302 601				Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves			0E					Autres répartitions		ZF						
									Report à nouveau		ZG 50 778 460						
	TOTAL I			0F	50 778 460				TOTAL II		ZH 50 778 460						
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
										Exercice N :		Exercice N - 1 :					
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				YQ									
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR									
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT		5 659 762		4 872 168					
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ		1 570 027		1 161 711					
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU		1 503 195		1 191 700					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS		3 179 998		3 258 097					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV									
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST		16 674 565		18 399 063					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ		28 587 549		28 882 740					
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW		611 383		603 055					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS				9Z		4 487 840		2 708 518					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX		5 099 223		3 311 573					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY		25 101 629		22 470 572					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ		27 441 533		22 975 418					
DIVERS	— Montant brut des salaires *							0B									
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S									
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		4.55 %		5.75 %					
	— Filiales et participations (liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) – Si oui indiquer 1, sinon 0									Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG									
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	29 774 664			Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		JL		
								Plus-values à 19%		JM			Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		JO		
								Plus-values à 19%		JP			Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	9 5 3 3 4 6 9 2 1 0 0 0 2 6						
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ						
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR						
	Revenu brut social (si le montant est négatif)										JS						
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Matériels Outillages Indust	405 285		396 312	8 972
	2	Aménagement Mat.Outi.Indust	27 099		10 696	16 402
	3	Installation Tech.Mat.Outil	154 062		152 597	1 465
	4	Mobilier de bureau	83 809		54 141	29 668
	5	Materiels transport	81 468		80 811	656
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
					⑩			
⑦			⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	59 825	50 852	50 852				
	2	28 000	11 597	11 597				
	3	44 675	43 209	43 209				
	4		(29 668)	(29 668)				
	5	13 500	12 843	12 843				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			88 834				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant	X
-------	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant

☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS															Néant ☐ *																			
Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025															Durée en nombre de mois 12																			
DECLARATION DES EFFECTIFS																																		
Effectifs moyens du personnel															YP	479.00																		
Dont apprentis															YF	26.00																		
Dont handicapés															YG	23.00																		
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	165 126 195																		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK																			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL																			
TOTAL 1															OX	165 126 195																		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante															OH	249 323																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial															OF	753 140																		
Variation positive des stocks															OD	3 185 148																		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																			
TOTAL 2															OM	4 187 612																		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																		
Achats															ON	91 046 473																		
Variation négative des stocks															OQ	(22 782 255)																		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	14 533 379																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	618 952																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante															OY																			
TOTAL 3															OJ	83 416 549																		
IV Valeur ajoutée produite																																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3					OG	85 897 258													
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA	85 897 258																		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX																			
Effectifs au sens de la CVAE															EY																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX																			
Période de référence										GY			/			/					GZ			/			/							
Date de cessation										HR			/			/					HR			/			/							

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie) Voie de Châlons

CODE POSTAL 51600

VILLE

SUIPPES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 292 304
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2			P5	1	Total des lignes P3 + P4
					1 292 304

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination FINANCIERE LBA

N° SIREN (si société établie en France) 843905662 % de détention 99.53 Nb de parts ou actions 1 292 304

Adresse : N° Voie route de Chalons

Code Postal 51600 Commune SUIPPES Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
2

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie) Voie de Châlons

CODE POSTAL 51600

VILLE SUIPPES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

10

Forme juridique Dénomination LBI NORTH AMERICA INC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 1700 Voie W. Irving Park - Suite 3

Code Postal 60613 Commune CHICAGO Pays USA

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS UK, Ltd

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Brick Yard Road

Code Postal WS98U Commune ALDRIGE Pays GBR

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS ASIA Ltd

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 89 Voie Queensway Road

Code Postal Commune ADMIRALTY Pays HON

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS GERMANY GmbH

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 109 Voie Altenaer Strasse

Code Postal 58507 Commune LUDENSCHIED Pays DEU

Forme juridique Dénomination AW FRASER

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 30 Voie Lunns Road

Code Postal 8024 Commune CHRISTCHURCH Pays NZ

Forme juridique Dénomination ALLIED COPPER ALLOYS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 88 Voie Kettles Wood Drive

Code Postal B323D Commune BIRMINGHAM Pays GBR

Forme juridique Dénomination M LEGO

N° SIREN (si société établie en France) 378807820 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie r. du Cuivre

Code Postal 72400 Commune BOESSE-LE-SEC Pays FRA

Forme juridique Dénomination MEA

N° SIREN (si société établie en France) 329845887 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie ZI Du Chatelet

Code Postal 52270 Commune DOULAINCOURT-SAUCOURT Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie) Voie de Châlons

CODE POSTAL 51600

VILLE SUIPPES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

10

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS INDIA Private Ltd

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.99

Adresse : N° Voie Prestige Garnet, 3rd Floor, N

Code Postal Commune BANGALORE- 560042

Pays IN

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS POLAND SpZoo

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.96

Adresse : N° 2 Voie Przemyslowa

Code Postal 64130 Commune RYDZYNA

Pays POL

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise	SAS LEBRONZE ALLOYS VOI de Châlons Route Départementale 977 51600 SUIPPES 572196129 IS1	31/12/2025
-----------------------------	---	------------

[illegible]

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise	SAS LEBRONZE ALLOYS VOI de Châlons Route Départementale 977 51600 SUIPPES 572196129 IS1	31/12/2025
-----------------------------	---	------------

[illegible]

N°2025A

Montant de la dotation autorisée	1 331 957
Montant de la dotation effectivement pratiquée	1 331 957
Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable	

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2026

Exercice ouvert le		01012025		et clos le		31122025		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime Réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:								Adresse du siège social :			
SAS LEBRONZE ALLOYS											
SIRET		5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4									
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:			
Voie de Châlons Route Départementale 977 51600 SUIPPES											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						01012020					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
SAS NF LBA VOI de CHALONS 51600 SUIPPES						SIRET		9 5 3 3 4 6 9 2 1 0 0 0 2 6			
B ACTIVITE											
Activités exercées		Métallurgie du cuivre						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		29 774 664		Déficit					
		Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Base d'imposition		Chiffre d'affaires		Taux d'imposition					
6 Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition		Taux d'imposition							
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : DIVALTO											
Nom et coordonnées ECF											
- du prestataire :											
- du comptable :											
Tél :											
- du conseil :											
Tél :											

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2026		
SAS LEBRONZE ALLOYS								
I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)			
					(f)			
					(g)			
					(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)			
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
					5	6	7	8
K	DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)						
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)						
MVLT imposées		à 0 %			à 15 %		à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2025 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYS

du 01012025

Adresse Voie de Châlons 51600 SUIPPES

au 31122025

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3					1			
4					2			
5								
6					1			
7								
8								
9					4			
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	236 686		4 923	241 609				241 609
2	217 908		4 563	222 471				222 471
3	195 236		4 450	199 686				199 686
4	186 322		3 057	189 379				189 379
5	165 929		1 374	167 303				167 303
6	157 281		4 146	161 427				161 427
7	129 978		3 461	133 439				133 439
8	128 027		1 051	129 078				129 078
9	126 675		1 990	128 665				128 665
10	124 763		616	125 379				125 379
**	1 668 807		29 631	1 698 438				1 698 438

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas le seuil autorisé par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice 2025.. (total col. 9 + total col. 10) 10	1 698 438	– de l'exercice 2025.. 10	29 774 664
– de l'exercice précédent 10	1 740 122	– de l'exercice précédent 10	45 418 924
Nom et qualité du signataire M DIDIER Alban		À SUIPPES , le 04032026	
Directeur Administratif Financier		Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS LEBRONZE ALLOYS
572196129 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2025

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la caseDésignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés.
(y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)

Néant

PME au sens
communautaire

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIR - CI En faveur de la recherche	958 756

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LEBRONZE ALLOYS

N° SIRET : 57219612900124

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE EPERNAY
21 Rue du moulin à vent
51331 EPERNAY CEDEX

Exercice du : 01012025 au : 31122025

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	5 452 733
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	35 295 066
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 <i>bis</i> du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	40 747 799
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	10 973 135
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 <i>bis</i> JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	10 973 135
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	29 774 664	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	29 774 664	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2026

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE EPERNAY
21 Rue du moulin à vent
51331 EPERNAY CEDEX

Exercice du : 01012025 au : 31122025

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (		Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	M5ter
Déficits imputés				J9
Déficits reportables				M6
Déficits nés au titre de l'exercice				H8
Total des déficits restant à reporter				H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice
		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes N				(2)		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)		
	N - 2			(2)		
	N - 3			(2)		
	N - 4			(2)		
	N - 5			(2)		
	N - 6			(2)		
	N - 7			(2)		
	N - 8			(2)		
	N - 9			(2)		
	N - 10			(2)		

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 21 Rue du moulin à vent 51331 EPERNAY CEDEX

SIRET Société intégrée : 57219612900124

Exercice du :01012025 au :31122025

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions					
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble						CA	29 774 664		CB				
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)						CD							
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)									CE				
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)						CF			CG				
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)						CH			CJ				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe						CL							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)						CM			CN				
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes						DU			DV				
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)						CP							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)						CR			CS				
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe						CT							
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées						CU							
Autres régularisations (à détailler)						CV			CW				
TOTAL						CX	29 774 664		CY				
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)						CZ	29 774 664		DA				
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations											
		Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions							
		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble		BT		B9		C1		A1		C2		C3	19 797 181
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes		BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)		BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)		BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes		BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées		BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)		BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL		BS		ED		EE		A8		EF		EG	19 797 181
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %		BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %				B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %						B5						B4	19 797 181
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %													
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)						B3							

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐
Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE EPERNAY

SIRET Société intégrée : 57219612900124 21 Rue du moulin à vent
51331 EPERNAY CEDEX

Exercice du : 01012025 au : 31122025

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions						
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						FA			FB					
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019						FD			FE					
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe									FZ					
Autres régularisations (à détailler)						FG			FH					
TOTAL						FK			FL					
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK						FM			FN					
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME			Cessions d'immobilisations											
			Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions						
			Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe			GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)							F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)			GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total			GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %			GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %					E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %							E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LEBRONZE ALLOYS

N° SIRET : 57219612900124

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE EPERNAY
21 Rue du moulin à vent
51331 EPERNAY CEDEX

Exercice du : 01012025 au : 31122025

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	29 774 664		
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	29 774 664		

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Désignation de l'entreprise :
57219612900124
SAS LEBRONZE ALLOYS
Voie de Châlons
51600 SUIPPES FRA

Date de clôture : 31122025

ACTIF			Exercice N			Exercice N-1
			Brut	Amortissements, dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement	46 358 201	36 122 267	10 235 933	10 021 279
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	16 601 069	13 585 601	3 015 468	2 540 057
		Fonds commercial	17 247 867	247 867	17 000 000	17 000 000
		Autres immobilisations incorporelles	15 151 492	7 467 716	7 683 776	4 785 589
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	8 973 251		8 973 251	8 540 950
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	1 694 668	319 837	1 374 830	1 375 490
		Constructions	17 355 272	13 535 821	3 819 450	3 826 879
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	100 034 837	77 205 271	22 829 565	22 492 038
		Autres immobilisations corporelles	14 610 245	7 424 358	7 185 887	5 702 513
		Immobilisations en cours, avances et acomptes	3 684 294		3 684 294	1 699 887
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	81 170 235	14 496 713	66 673 522	17 880 596
		Créances rattachées à des participations	38 096 644	5 358 468	32 738 175	25 562 782
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	56 852		56 852	56 852
		Prêts	228 205		228 205	267 055
		Autres immobilisations financières	532 098		532 098	1 470 024
	TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)			361 795 236	175 763 923	186 031 313
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	Matières premières et autres approvisionnements	30 669 220	6 742 959	23 926 261	23 064 139
		En cours de production	3 165 426		3 165 426	2 348 251
		Produits finis	30 991 107	397 755	30 593 352	28 248 561
		Marchandises	26 645 809		26 645 809	5 347 274
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES (2)	Clients et comptes rattachés	15 436 682		15 436 682	15 937 686
		Autres créances	14 157 952		14 157 952	5 575 723
		Charges constatées d'avance	810 840		810 840	355 622
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	VALEURS MIBILIERES DE PLACEMENT	Actions propres				
		Autres titres				
		Instruments financiers à terme et jetons de détenus				
		Disponibilités	24 553 108		24 553 108	17 000 283
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)			146 430 147	7 140 714	139 289 433	97 877 544
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des empruntss (VI)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation (VII)			1 437 725		1 437 725	639 891
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)			509 663 109	182 904 637	326 758 472	221 739 434
Renvois : (2) Dont à moins d'un an :						

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise 57219612900124 SAS LEBRONZE ALLOYS Voie de Châlons 51600 SUIPPES FRA		Date de clôture : 31122025	
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (Dont versé :12 530 616...)		12 530 616	12 508 759
Primes d'émission, de fusion, d'apport		17 619 146	17 036 248
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
RESERVES	Réserve légale	1 245 735	1 245 735
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	50 778 460	10 475 858
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 452 733	40 302 601
	Subventions d'investissement	912 000	1 036 000
	Provisions réglementées	2 024 438	1 216 405
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)		90 563 131	83 821 609
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	6 573 084	5 703 816
	Provisions pour charges	4 553 778	1 535 883
TOTAL DES PROVISIONS (II)		11 126 862	7 239 699
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 046 978	9 565 763
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	86 846 284	76 812 311
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	669 591	147 501
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 365 818	23 020 968
	Dettes fiscales et sociales	7 168 758	6 053 942
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 981 215	
	Autres dettes	90 867 713	14 768 363
	Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL DETTES (1) (III)		224 946 359	130 368 851
Ecart de conversion et différences d'évaluation – passif (IV)		122 119	309 273
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à V)		326 758 472	221 739 434
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) Dont emprunts participatifs			

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 57219612900124 SAS LEBRONZE ALLOYS Voie de Châlons 51600 SUIPPES FRA				Date de clôture : 31122025	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		5 017 315	2 244 749	
	Production vendue		160 108 880	163 191 067	
	Montant net du chiffre d'affaires		165 126 195	165 435 817	
	Production stockée		3 185 148	7 559 589	
	Production immobilisée		7 717 829	6 370 428	
	Subventions		877 140	1 228 707	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		610 763	6 135 295	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		146 000		
	Autres produits		103 323	673 550	
	Total des produits d'exploitation (I)		177 766 400	187 403 387	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		7 087 857	1 739 205	
	Variation de stock		(21 635 314)	(5 214 988)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		71 804 026	67 171 947	
	Variation de stock		(1 146 941)	(6 490 930)	
	Autres achats et charges externes (y compris redevances crédit-bail mobilier/immobilier)		28 587 549	28 882 740	
	Impôts, taxes et versements assimilés		5 099 223	3 311 573	
	Salaires		20 562 235	19 502 034	
	Cotisations sociales		9 877 356	8 624 249	
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements	12 503 394	11 929 721	
		– dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		651 784	1 819 358	
	Dotations aux provisions		570 085	553 073	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		57 166		
	Autres charges		561 786	165 899	
		Total des charges d'exploitation (II)	134 580 211	131 993 884	
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	43 186 189	55 409 503	

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise : 57219612900124 SAS LEBRONZE ALLOYS Voie de Châlons 51600 SUIPPES FRA				Date de clôture : 31122025	
				Exercice N	Exercice N-1
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	De participations (2)			1 293 185	1 897 232
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés			1 930 675	2 218 983
	Reprises sur dépréciations et provisions			3 526 362	668 480
	Différences positives de change			1 571	780 853
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				6 751 793	5 565 548
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			21 205 057	564 030
	Intérêts et charges assimilées (3)			7 604 599	6 231 298
	Différences négatives de change				691
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			1 676 456	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				30 486 112	6 796 020
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				(23 734 318)	(1 230 471)
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				19 451 870	54 179 032
Produits exceptionnels (VII)				1 681 603	2 832 442
Charges exceptionnelles (VIII)				7 074 867	8 972 598
2 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				(5 393 263)	(6 140 155)
Participation des salariés aux résultats (IX)				1 900 514	1 624 662
Impôts sur les bénéfices (X)				6 705 371	6 111 619
Total des produits (I + III + V + VII)				186 199 797	195 801 379
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				180 747 077	155 498 784
BENEFICE OU PERTE				5 452 720	40 302 595
(2) Dont produits concernant les entités liées					
(3) Dont intérêts concernant les entités liées					

LEBRONZE ALLOYS
Société par actions simplifiée au capital de 12 530 616,70 euros
Siège social : RD 977 VOIE DE CHALONS
51600 SUIPPES

R.C.S. : 572 196 129 CHALONS EN CHAMPAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

LEBRONZE ALLOYS
Société par actions simplifiée au capital de 12 530 616,70 euros
Siège social : RD 977 VOIE DE CHALONS
51600 SUIPPES

R.C.S. : 572 196 129 CHALONS EN CHAMPAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société LEBRONZE ALLOYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LEBRONZE ALLOYS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants, exposés dans les notes « changement de méthode comptable » et « événements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels. Ces notes traitent respectivement de l'incidence de la première application du règlement ANC n°2022-06, relative à un changement de méthode comptable, ainsi que de la décision du conseil de surveillance du Groupe de procéder à l'arrêt de l'activité de la filiale LeBronze Alloys Germany, dont les impacts financiers sont présentés dans le rapport de gestion.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Changement de méthode comptable :

Comme mentionné dans la partie « observation » du présent rapport, la note de l'annexe « XX » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Frais de développement :

La note "Frais de développement" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons examinés les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que la note "Frais de développement" de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Titres de participation :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 17.9 M€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques sous le contrôle de la direction générale.

Stocks et encours :

La société comptabilise des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier l'existence des stocks, par la participation de nos équipes aux inventaires physiques. En complément, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche et à s'assurer de leur évaluation par la réalisation de tests par sondage.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition dans les délais prévus par les dispositions statutaires, en raison de la communication tardive par la société de documents et informations nécessaires à l'achèvement de nos diligences.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels, des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 1^{ER} juin 2026

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Yannick GESLIN
Associé

LEBRONZE ALLOYS
Société par actions simplifiée au capital de 12 530 616,70 euros
Siège social : RD 977 VOIE DE CHALONS
51600 SUIPPES

R.C.S. : 572 196 129 CHALONS EN CHAMPAGNE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	46 358 202	36 122 268	10 235 934	10 021 279
Concessions, brevets et droits similaires	16 601 070	13 585 602	3 015 468	2 540 058
Fonds commercial	17 247 867	247 867	17 000 000	17 000 000
Autres immobilisations incorporelles	15 151 493	7 467 716	7 683 777	13 326 540
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes	8 973 252		8 973 252	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 694 668	319 837	1 374 831	1 375 491
Constructions	17 355 272	13 535 822	3 819 451	3 826 879
Installations techniques, matériel, outillage	100 034 837	77 205 272	22 829 566	22 492 039
Autres immobilisations corporelles	14 610 246	7 424 359	7 185 887	5 702 514
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes	3 684 294		3 684 294	1 692 789
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	81 170 235	14 496 713	66 673 522	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				17 880 596
Créances rattachées à des participations	38 096 644	5 358 468	32 738 176	25 562 783
Autres titres immobilisés	56 853		56 853	56 853
Prêts	228 205		228 205	267 055
Autres immobilisations financières	532 099		532 099	1 470 024
ACTIF IMMOBILISE	361 795 237	175 763 923	186 031 314	123 221 998
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	30 669 220	6 742 959	23 926 261	23 064 140
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	3 165 426		3 165 426	2 348 251
Produits intermédiaires et finis	30 991 107	397 755	30 593 352	28 248 562
Marchandises	26 645 810		26 645 810	5 347 275
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 436 683		15 436 683	15 937 687
Autres créances	14 157 953		14 157 953	5 526 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	24 553 109		24 553 109	17 000 284
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	810 840		810 840	355 623
ACTIF CIRCULANT	146 430 148	7 140 714	139 289 434	97 828 695
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif & différences d'éval.	1 437 725		1 437 725	639 892
TOTAL GENERAL	509 663 110	182 904 637	326 758 472	221 690 585

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 12 530 617)	12 530 617	12 508 759
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 619 147	17 036 249
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 245 735	1 245 735
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	50 778 460	10 475 858
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 452 734	40 302 602
Subventions d'investissement	912 000	1 036 000
Provisions réglementées	2 024 439	1 216 406
CAPITAUX PROPRES	90 563 131	83 821 610
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 573 084	5 703 816
Provisions pour charges	4 553 778	1 535 883
PROVISIONS	11 126 862	7 239 699
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 046 978	9 565 764
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	86 846 284	76 812 312
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	669 592	147 501
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 365 819	22 972 120
Dettes fiscales et sociales	7 168 758	6 053 943
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 981 215	
Instrument financier à terme		
Autres dettes	90 867 713	14 768 363
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	224 946 359	130 320 002
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation	122 119	309 274
TOTAL GENERAL	326 758 472	221 690 585

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	2 593 586	2 423 729	5 017 316	2 244 750
Production vendue de biens	28 746 054	125 000 765	153 746 818	158 954 769
Production vendue de services	433 638	5 928 424	6 362 062	4 236 298
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	31 773 278	133 352 918	165 126 196	165 435 817
Production stockée			3 185 148	7 559 590
Production immobilisée			7 717 829	6 370 428
Subventions d'exploitation			877 140	1 228 707
Reprises sur sur amortissements et provisions			610 763	6 135 296
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			146 000	
Autres produits			103 324	673 550
PRODUITS D'EXPLOITATION			177 766 400	187 403 388
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 087 858	1 739 205
Variation de stock (marchandises)			-21 635 315	-5 214 988
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			71 804 027	67 171 947
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 146 941	-6 490 931
Autres achats et charges externes			28 587 550	28 882 741
Impôts, taxes et versements assimilés			5 099 223	3 311 573
Salaires et traitements			20 562 236	19 502 034
Cotisations sociales			9 877 357	8 624 250
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 503 395	11 929 721
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			651 785	1 819 358
Dotations aux provisions			570 085	553 073
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			57 166	
Autres charges			561 787	165 900
CHARGES D'EXPLOITATION			134 580 211	131 993 884
RESULTAT D'EXPLOITATION			43 186 189	55 409 504
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 293 186	1 897 232
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 930 688	2 218 989
Reprises sur dépréciations			3 526 362	668 481
Différences positives de change			1 571	780 853
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
PRODUITS FINANCIERS			6 751 807	5 565 555
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			21 205 057	564 031
Intérêts et charges assimilées			7 604 599	6 231 298
Différences négatives de change				692
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			1 676 456	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			30 486 113	6 796 020
RESULTAT FINANCIER			-23 734 306	-1 230 465
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			19 451 883	54 179 038

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 681 604	2 832 443
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 074 867	8 972 598
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 393 264	-6 140 155
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 900 514	1 624 662
Impôts sur les bénéfices	6 705 372	6 111 619
TOTAL DES PRODUITS	186 199 811	195 801 386
TOTAL DES CHARGES	180 747 077	155 498 784
BENEFICE OU PERTE	5 452 734	40 302 602

Annexes

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2025, l'instauration de taxes aux Etats Unis d'Amérique, la hausse brutale du prix du cuivre, une croissance mondiale molle ont formé une conjonction de facteurs défavorables, auxquels la Société a bien résisté.

Les annonces, puis la mise en place erratique de taxes d'importation aux USA a créé de fortes incertitudes, conduisant à réduire ou repousser les ventes sur un marché historiquement en croissance pour la Société.

En Europe, l'activité reste portée par l'industrie aéronautique qui est épargnée par ces nouvelles taxes à l'exportation, mais peine à s'approvisionner en moteurs et pièces de structure. Cette situation pénalise la Société qui s'est organisée pour répondre à une croissance bien supérieure aux + 4% réalisés par le principal avionneur européen.

Boeing, après avoir été strictement contingenté, consécutivement à une multiplication d'incidents, enregistre une nette reprise dans ses livraisons. La Société est positionnée pour accompagner ces bonnes perspectives sur les marchés civils et de défense.

Des relais sont recherchés en Asie, avec de très bonnes perspectives commerciales. Néanmoins sur des marchés où le processus de qualification des produits est très encadré, les cycles de vente sont assez longs.

A Taiwan et en Chine, les marchés de l'électronique, que fournit la Société, ont également subi l'impact des droits de douane aux USA, même si les marques américaines bénéficient d'un régime d'exemption.

La Société, dont l'activité est recentrée sur les alliages de cuivre et nickel de haute spécialité, a donc fait face à une demande très contrastée selon les zones géographiques, mais surtout selon ses marchés.

Au plan industriel, les processus de massification et de prise d'avance qui devaient anticiper le développement des ventes ont été contrariés par l'atonie économique de 2025. Cependant, les sites de production ont gagné en efficacité et sont parés à toute reprise.

Le réseau de centres de services internes, dont la première phase de déploiement est réalisée, a montré sa pertinence. Progressivement, les nouveaux centres qui se sont structurés au cours de l'année, montent en charge, relayant efficacement les ventes depuis les usines. Leur proximité des clients utilisateurs est la promesse d'une croissance des ventes de détail, mais constitue aussi un atout dans l'approfondissement de leurs besoins pour des quantités plus substantielles.

Pleinement engagées dans l'innovation et l'amélioration de l'offre, les équipes de Recherche et Développement de la Société œuvrent dans la durée sur la mise au point de procédés et la création de nouveaux alliages, avec l'ambition d'une mise rapide sur le marché.

La Société qui dispose historiquement de certifications d'assurance qualité sur ses produits, a poursuivi et amplifié la généralisation de certifications dans le management de l'énergie, dans le management environnemental et dans celui de la sécurité.

Ces efforts de progrès continus ont permis l'obtention du label « Gold » de l'agence de notation environnementale Ecovadis, plaçant la Société parmi les plus avancées dans le secteur de la métallurgie.

Enfin, le programme d'actionnariat salarié s'est poursuivi en 2025 et c'est désormais 60% du personnel qui y est associé.

Les comptes de l'exercice 2025, qui ont été arrêtés le 16 avril 2026, sont détaillés ci-dessous.

Le chiffre d'affaires de l'année 2025 s'établit à 165,1 M€ contre 165,4 M€ en 2024. Cette évolution est représentative d'un léger tassement de l'activité de la Société, le mix des cours des métaux étant en croissance avec le cuivre en hausse et le nickel stable sur l'année 2025.

Il a été réalisé en 2025 des investissements pour 20,4 M €.

La valeur nette des stocks est de 84,3 M€ en 2025 contre 58,9 M€ en 2024, principalement sous l'effet de dotations aux centres de services, mais aussi d'une croissance du cours du cuivre et d'un mix produits à plus forte valeur.

Résultat net comptable

Le résultat net comptable est de 5 542 K€ pour 40 303 K€ en 2024.

Evènements postérieurs à la clôture :

Les comptes sociaux 2025 de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Néanmoins, connaissance prise de la situation des fonds propres de Lebronze alloys Germany, le Conseil de Surveillance du Groupe a pris la décision de cesser l'activité opérationnelle de cette filiale de la Société, d'ici la fin de l'année 2026.

Au plan des affaires de la Société, le début de l'année 2026 se situe en amélioration, en comparaison de la fin de l'année 2025.

L'environnement macro-économique est globalement comparable, avec cependant un nouveau point de tensions et d'incertitudes lié à la guerre en Iran. Dans ses process de production, la Société étant faiblement utilisatrice d'énergies fossiles, elle est peu impactée par l'effet direct de l'augmentation du pétrole et du gaz.

De même, le moyen orient n'est pas une région où l'activité commerciale de la Société est importante.

A ce stade, ce conflit a néanmoins des conséquences indirectes pour la Société, principalement avec une hausse du coût des transports.

La Société a considérablement investi dans ses moyens commerciaux et déploie une nouvelle organisation plus cohérente avec sa stratégie. La combinaison de produits et solutions indispensables à de nombreux industriels, avec l'appui de ressources commerciales renforcées créent les meilleures conditions pour atteindre d'ambitieux, mais réalistes objectifs de croissance.

Changement de méthode comptable

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Le tableau ci-après présente les impacts de ce changement de réglementation sur les comptes de l'exercice N-1, retraités selon les nouvelles méthodes comptables, permettant la comparaison avec les comptes de l'exercice N.

Rubrique comptable	Comptes 2024 publiés (ANC 2014-03 ou 2018- 06)	Impact du règlement ANC 2022-06	Comptes 2024 retraités (ANC 2022-06)	Comptes 2025 (ANC 2022-06)
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	165 435 817		165 435 817	165 126 196
Autres produits d'exploitation	21 967 571	1 103 053	23 070 624	12 640 204
Dont reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) , transferts de charges	61 352 966	-745 164	60 607 802	610 763
Dont produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles		839 808	839 808	146 000
Dont autres produits	673 550	1 008 408	1 681 958	103 324
Produits d'exploitation	187 403 388	1 103 053	188 506 441	177 766 400
Autres charges	165 900	0	165 900	561 787
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	1 218 461	1 218 461	65 131
Charges d'exploitation	131 993 884	1 218 461	133 212 345	134 580 211
Résultat d'exploitation	55 409 504	115 408	55 294 096	43 186 189
Résultat financier	-1 230 465	0	-1 230 465	-23 734 306
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 106 957	-804 408	302 549	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 043 808	-204 000	839 808	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	681 678	-1 063 152	-381 474	
Produits exceptionnels	2 832 443	-2 071 560	760 883	1 681 604,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 702 441	-2 186 969	1 515 473	520 363
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 975 157	0	2 975 157	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 295 000	0	2 295 000	0
Charges exceptionnelles	8 972 598	-2 186 969	6 785 630	7 074 867,00
Résultat Exceptionnel	-6 140 155	115 408	-6 024 747	-5 393 263
IS et participation	7 736 281		7 736 281	8 605 886
Résultat NET	40 302 603		40 302 603	5 452 734

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions sont comptabilisées et amorties en application du règlement ANC 2018-01.

Les fonds commerciaux acquis depuis 2015 sont comptabilisés selon les préconisations de l'ANC 2015-06.

Les fonds commerciaux figurant à l'actif pour un montant net de 17 M€ suivent les préconisations du règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015.

L'article 214-3 précisant le traitement du fonds de commerce en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Le test de dépréciation effectué sur le fond Ipswich acquis fin 2020, n'a pas fait ressortir de perte de valeur.

Le mali technique lié à la fusion des sociétés Bronze Inox et Inoforges a été réaffecté aux bâtiments de Taverny (ex-Bronze Inox).

La production immobilisée est comptabilisée au coût de production, sans incorporation des frais généraux et des frais financiers.

Amortissements

Types d'immobilisations	Durée
Frais de développement	3 à 8
Logiciels	3 à 8
Constructions	5 à 40
Matériels et outillages	2 à 15
Installations générales	5 à 20
Matériels de transport	3 à 5
Matériels de bureau	2 à 10
Mobiliers de bureau	5 à 10

Frais de développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- 1 - Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- 2 - Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- 3 - Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- 4 - Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité);
- 5 - Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- 6 - Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

La totalité des frais de développement portés à l'actif du bilan au 31 décembre 2025 s'élèvent à 46 358 K€.

Ils sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation qui varie de 3 à 10 ans en fonction de la nature des projets.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen selon le premier entré, premier sorti.

les stocks d'outillages sont évalués à leurs coûts de revient.

Les stocks de produits finis et en-cours sont valorisés pour une partie par la matière première et pour l'autre partie par la valeur ajoutée au PRU complet.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances Clients

Les créances clients sont évaluées et comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, remis en cause par des difficultés de recouvrement, est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances clients font l'objet d'une convention de factor déconsolidant et sont de ce fait

diminuées des cessions au factor. Au 31/12/2025 le montant des créances cédées au factor ayant été déconsolidés s'élève à 16,51 M€

Conversion des dettes et créances en devises

Les dettes et créances libellés en monnaie en dehors de l'Euro sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2025 par rapport à l'Euro. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique.

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Changement d'estimation comptable

Du fait de la forte hausse des cours des métaux, la société a constitué une provision pour hausse des prix de 1,3 M€, conformément aux articles 321-5 et 321-6 du PCG.

Cette provision remplit les conditions de déduction prévues à l'article 39-1-5° du CGI et aux articles 10 nonies à 10 terdecies de l'annexe III, la hausse excédant le seuil réglementaire de 10%.

Cette décision constitue un changement d'estimation au sens de l'article 831-2 du PCG.

Les ajustements futurs dépendront de l'évolution des cours métaux et pourront conduire à une reprise ou à un complément de provision.

Fiscalité

La société LEBRONZE ALLOYS est intégrée fiscalement par la NF LBA tête de groupe (SIREN 953346921).

LEBRONZE ALLOYS constate dans ses comptes le montant de l'impôt sur les sociétés calculé selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration fiscale.

La société LEBRONZE ALLOYS fait partie d'un groupe consolidé dont la tête de groupe est Alloys TopCo (SIREN 932519838)

Charges et Produits exceptionnels

Nature des charges	Montant
Charges fermeture de sites	4 647 584
Provision pour hausse des prix	1 331 957
Litiges	466 867
Autres coûts exceptionnels	628 459
TOTAL CHARGES	7 074 867

Nature des produits	Montant
Produits fermeture de sites	555 935
Autres produits exceptionnels	1 125 669
TOTAL PRODUITS	1 681 604

afin d'avoir une vision économique des résultats de l'exercice,
L'entreprise a fait le choix de présenter des états normatifs retraités de tous les éléments qu'elle a considéré
comme exceptionnel comme prévu selon l'ANC 2014-03.

Les points identifiés comme étant exceptionnels en différence avec ceux retenus en comptabilité sont :

- coûts liés aux litiges commerciaux ou sociaux
- Défaut de qualité important
- Frais liés aux restructurations de personnel exceptionnel non remplacé
- 79 K€ de projet K immobilisé auraient été comptabilisé en exceptionnels

Rubrique comptable	Comptes 2025 (ANC 2022-06)	Retraitement normatif	Comptes 2025 retraités	Comptes 2024 Certifiés
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	165 126 195		165 126 195	165 435 817
reprises de provision et Transfert de charges	610 763	2 461 482	3 072 245	6 135 296
Cessions immos	146 000	-146 000	0	
Production immobilisée	7 717 829		7 717 829	6 370 428
Autres produits d'exploitation	4 165 613		4 165 613	9 461 846
Total produits d'exploitation	177 766 400	2 315 482	180 081 882	187 403 387
Achats consommés	-56 109 628		-56 109 628	-57 205 234
Charges externes	-28 587 549		-28 587 549	-28 882 741
Masse salariale	-30 439 591		-30 439 591	-28 126 284
Impôts et taxes	-5 099 223		-5 099 223	-3 311 573
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-651 784		-651 784	-1 819 358
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-57 166	57 166	0	0
Autres charges d'exploitation	-13 635 270		-13 635 270	-12 648 694
Total charges d'exploitation	-134 580 211	57 166	-134 523 045	-131 993 884
Résultat d'exploitation	43 186 189	2 372 648	45 558 837	55 409 503
Résultat financier	-23 734 306		-23 734 306	-1 230 465
Produits exceptionnels	1 681 603	146 000	1 827 603	2 832 443
Charges exceptionnelles	-7 074 867	-2 518 648	-9 593 515	-8 972 598
Résultat exceptionnel	-5 393 264	-2 372 648	-7 765 912	-6 140 155
Résultat courant avant impôt	14 058 619	0	14 058 619	48 038 883
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-1 900 514		-1 900 514	-1 624 662
Impôts sur les bénéfices	-6 705 371		-6 705 371	-6 111 619
Bénéfice ou Perte	5 452 734	0	5 452 734	40 302 602

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exprimé en €	Montant brut 31/12/2024	Augmentations		Diminutions			Montant brut 31/12/2025
		Virements de poste à poste	Acquisitions	Virements de poste à poste	Sorties		
					Cessions	Mises hors services	
Frais de recherche et développement	42 454 871	3 832 625	70 706				46 358 202
Concessions, Brevets, Licences	136 581	9 861	105 216				251 658
Logiciels, Licences informatiques	14 836 775	680 980	831 657				16 349 412
Fonds commercial	17 247 867						17 247 867
Autres immobilisations incorporelles	10 271 647	4 209 703	670 143				15 151 493
Immobilisation incorporelles en cours	8 540 950		8 973 252	-8 540 950			8 973 252
Immobilisations incorporelles	93 488 691	8 733 169	10 650 974	-8 540 950	0	0	104 331 883
Terrains	1 288 674						1 288 674
Agencements et aménagements de terrains	405 994						405 994
Constructions	8 134 375	14 383	477 809				8 626 567
Installations générales des constructions	8 733 594					-4 889	8 728 705
Installations techniques, matériels et outillages industriels	96 059 657	903 174	3 653 566		-208 550	-373 009	100 034 837
Autres immobilisations corporelles :							
Installations générales, agencements divers	6 140 028	221 381	844 021				7 205 430
Matériel de transport	2 235 392	50 626	663 104		-34 468	-47 000	2 867 653
Matériel de bureau, mobilier	3 898 302	123 150	595 520			-83 810	4 537 163
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes							
Immobilisations corporelles en cours	1 692 789		3 496 438	-1 504 936			3 684 294
Avances et acomptes	7 098			-7 098			0
Immobilisations corporelles	128 595 903	1 312 714	9 730 457	-1 512 034	-243 018	-508 708	137 379 318
Participations	46 463 711		75 832 711		-3 029 542		119 266 879
Autres immobilisations financières :							
Prêts et autres immobilisations financières	323 908				-38 850		285 058
Dépôts et cautionnements	1 470 024		132 564		-1 071 181		531 408
Immobilisations financières	48 257 643	0	75 965 275	0	-4 139 573	0	120 083 345
TOTAL GENERAL	270 342 237	10 045 883	96 346 706	-10 052 985	-4 382 590	-508 708	361 794 546

Tableau des amortissements

Exprimé en €	Durée d'utilisation	Mode d'amort.	Amortisse- ments 31/12/2024	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions		Amortissements 31/12/2025
					Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Frais de recherche et développement	3 - 10 ans	Linéaire	32 433 592	3 688 676			36 122 268
Logiciels, Licences informatiques	3 - 8 ans	Linéaire	12 433 298	1 152 303			13 585 602
Fonds commercial		Linéaire	247 867				247 867
Autres immobilisations incorporelles		Linéaire	5 486 057	1 981 659			7 467 716
Immobilisations incorporelles			50 600 814	6 822 639			57 423 453
Agencements et aménagements de terrains		Linéaire	319 177	660			319 837
Constructions	5 - 40 ans	Linéaire	5 197 955	289 458			5 487 413
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	5 - 40 ans	Linéaire	7 843 135	208 697		(3 424)	8 048 408
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 - 20 ans	Linéaire	73 567 618	4 193 837	(183 770)	(372 413)	77 205 272
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agenc. et aménag. divers	5 - 20 ans	Linéaire	2 388 931	458 415			2 847 346
Matériel de transport	3 - 5 ans	Linéaire	1 363 794	299 528	(33 812)	(47 000)	1 582 510
Matériel de bureau, mobilier	2 - 10 ans	Linéaire	2 818 483	230 161		(54 142)	2 994 502
Immobilisations corporelles			93 499 093	5 680 756	(217 582)	(476 978)	98 485 289
TOTAL GENERAL			144 099 907	12 503 395	(217 582)	(476 978)	155 908 742

Tableau des dépréciations

Exprimé en €	Dépréciations 31/12/2024	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciations 31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres de participation	2 976 631	14 438 713	(2 918 631)	14 496 713
Autres immobilisations financières	43 701	5 358 468	(43 701)	5 358 468
Immobilisations financières	3 020 332	19 797 181	(2 962 332)	19 855 181
Stocks et en cours	6 495 931	651 785	(7 002)	7 140 714
Créances clients				
TOTAL GENERAL	9 516 263	20 448 966	(2 969 334)	26 995 895

Tableau des filiales et participations

La conversion de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan.
La conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Dénomination social	Capitaux propres	Q.P. du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements ts donnés par la société	Chiffre d'affaires (HT) du dernier excercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice)
	(en devise)	(en %)	(en euros)	(en euros)	(en euros)	(en euros)	(en euros)	(en euros)	(en euros)
FILIALES (détenues à + de 50%)									
LBI NORTH AMERICA, Inc 1700W.Irving Park - Suite 302 60613 CHICAGO, ILLINOIS - USA	2 831 320 USD	100%	2 696 004	2 696 004	859 610	0	0	-128 951	0
LEBRONZE ALLOYS UK Ltd Unit 58, Empire Industrial Estate, Brickyard Road ALDRIGE, WS9 8UQ WEST MIDLANDS - ENGLAND	3 523 749 GBP	100%	1	1	9 248 694	0	16 950 353	3 322 300	0
LEBRONZE ALLOYS ASIA Ltd Flat 1302 - 13/F - Tower 2 Lippo Center 89 Queensway Road ADMIRALTY - HONG KONG	98 452 658 HKD	100%	1	1	0	0	10 951 584	668 911	0
LEBRONZE ALLOYS GERMANY 109 Altenaer Strasse DE 58507 LUEDENSCHIED	15 950 465 EUR	100%	19 238 713	4 800 000	20 914 085	0	43 311 335	-5 625 931	0
AW FRASER 30 Lunns Road 80204 CHRISTCHURCH - NEW ZELAND	16 358 936 NZD	100%	19 906 382	19 906 382	1 728 709	0	43 763 283	3 307 215	0
ALLIED COPPER ALLOYS 88 Kettles Wood Drive BIRMINGHAM, B323DB - ENGLAND	4 082 823 GBP	100%	7 374 853	7 374 853	0	0	7 756 510	412 246	0
M LEGO Rue du Cuivre 72400 BOESSE LE SEC - FRANCE	10 094 552 EUR	100%	14 336 619	14 336 619	0	0	13 754 645	617 806	0
MEA ZI du Chatelet 52270 DOULAINCOURT-SAUCOURT - France	7 095 838 EUR	100%	16 324 070	16 324 070	0	0	1 712 792	432 523	0
LEBRONZE ALLOYS INDIA Private Ltd Prestige Garnet 3rd Floor, 301 Ulsoor Main Road, Sivan Chetty Gardens, BANGALORE NORTH BANGALORE- 560042 - INDIA	INR	99,99%	489 715						
LEBRONZE ALLOYS POLAND SpZoo Przemyslowa 2 PL.64-130 RYDZYNA - POLAND	14 009 117 ZLT	99,99%	745 875	745 875	0	0	4 146 289	355 497	0
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
AUTRES PARTICIPATIONS									

Stocks et en-cours

Exprimé en €	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières et autres approvisionnements	30 669 220	29 185 499
En-cours de productions de services	3 165 426	2 348 251
Produits intermédiaires et finis	30 991 107	28 623 134
Marchandises	25 645 810	5 347 275
TOTAL	90 471 563	65 504 159

Dépréciations des stocks et en-cours

Exprimé en €	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières et autres approvisionnements		
En-cours de productions de services		
Produits intermédiaires et finis	397 755	375 472
Marchandises		
TOTAL	397 755	375 472

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut 31/12/2025	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	38 096 644		38 096 644
Prêts	228 205		228 205
Autres immobilisations financières	532 099		532 099
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés :			
Autres créances clients	15 436 683	15 436 683	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances :			
Personnel et comptes rattachés	151 783	151 783	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	50 608	50 608	
Etat et autres collectivités publiques :			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 544 111	1 544 111	
Divers Etat	964 097	964 097	
Groupe et associés	9 477 442		9 477 442
Débiteurs divers	1 969 912	864 440	1 105 472
Charges constatées d'avance	810 840	810 840	
TOTAL	69 262 424	19 822 562	49 439 862

Créances clients et comptes rattachés

Exprimé en €	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients	15 436 683	15 937 687
Clients douteux ou litigieux		
Dépréciations créances clients		
TOTAL	15 436 683	15 937 687

Charges à payer

Exprimé en €	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 890 893	6 702 255
Intérêts courus	8 704 688	1 262 412
Dettes fiscales et sociales	5 006 869	4 744 301
TOTAL	19 602 449	12 708 969

Produits à recevoir

Exprimé en €	31/12/2025	31/12/2024
Clients - Factures à établir	44 418	109 388
Créances rattachées à participations	7 255 630	5 701 587
Autres produits à recevoir	901 491	550 872
TOTAL	8 201 540	6 361 848

Charges et produits constatés
d'avance

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	810 840,19	355 622,70	455 217,49
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		810 840,19	355 622,70	455 217,49

Tableau de variation des capitaux propres

Exprimé en €

	31/12/2024	Affectation du résultat 2024	Distributions de dividendes	Résultat 2025	Autres variations	31/12/2025
Capital	12 508 759				21 857	12 530 617
Prime d'émission	968 403				582 898	1 551 300
Prime de fusion	16 008 987					16 008 987
Bons souscription d'actions	58 859					58 859
Réserve légale	1 245 735					1 245 735
Report à nouveau	10 475 858	40 302 602				50 778 460
Résultat de l'exercice	40 302 602	(40 302 602)		5 452 734		5 452 734
Subventions d'investissement	1 036 000				(124 000)	912 000
Provisions réglementées	1 216 406				808 033	2 024 439
Total Capitaux Propres	83 821 610	-	-	5 452 734	1 288 788	90 563 132

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 291 818	486		9,65
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Subventions d'investissement

Exprimés en €	31/12/2024	Augmentations	Reprises	31/12/2025
Subventions d'investissements	1 036 000		(124 000)	912 000
Total	1 036 000		(124 000)	912 000

Provisions réglementées

Exprimés en €	31/12/2024	Augmentations	Reprises	31/12/2025
Amortissements dérogatoires	1 215 537	134	(524 059)	691 612
Total	1 215 537	134	(524 059)	691 612

Provisions pour risques et charges

Exprimé en €	Augmentations		Diminutions		Changement de méthode	31/12/2025
	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice			
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions pour litiges :						
Litiges sociaux	300 000	68 976	(280 000)			88 976
Litiges commerciaux	1 641 158		(265 000)			1 376 158
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes de change	639 892	1 437 725		(639 892)		1 437 725
Provisions pour risques	2 581 050	1 506 701	(545 000)	(639 892)		2 902 859
Provisions pour pensions, obligations similaires :						
Engagements de retraites	83 206		(688)			82 518
Medailles du travail	477 212	471 260	(477 212)			471 260
Autres provisions pour risques et charges						
Dépollution, désamiantage, démolition	4 098 231	4 127 929	(555 935)			7 670 225
Provisions pour charges	4 658 649	4 599 189	(1 033 835)			8 224 003
TOTAL	7 239 699	6 105 890	(1 578 835)	(639 892)		11 126 862

Echéancier des dettes

Exprimé en €	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 046 978	1 734 478	3 218 750	93 750
Emprunts et dettes financières divers	86 846 284	500 000		86 346 284
Fournisseurs et comptes rattachés	34 347 034	29 100 881	5 246 153	
Dettes fiscales et sociales :				
Dettes sociales	6 952 057	6 952 057		
Dettes fiscales	216 701	216 701		
Autres dettes				
Groupe et associés	90 407 610			90 407 610
Autres dettes	460 104	460 104		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	224 276 768	38 964 221	8 464 903	176 847 644

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE	533 943	13 241 279	15 373 457		29 148 679
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		7 208 918	12 395 693		19 604 611
Exercice en cours		356 491	410 212		766 703
TOTAL		7 565 409	12 805 905		20 371 314
VALEUR NETTE	533 943	5 675 870	2 567 552		8 777 365
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs	733 091	16 424 408	10 337 449		27 494 948
Exercice en cours		346 367			346 367
TOTAL	733 091	16 770 775	10 337 449		27 841 315
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus		139 268			139 268
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL		139 268			139 268
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.		346 367			346 367

Ventilation des dotations/reprises de provisions et de dépréciations

Exprimé en €	31/12/2024	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Changement de méthode	31/12/2025
Résultat d'exploitation :					
Dépréciation sur stocks	6 495 931	651 785	(7 002)		7 140 714
Dépréciations clients					
Provisions	936 576	570 085	(603 761)		902 900
Total	7 432 508	1 221 870	(610 763)		8 043 614
Résultat financier :					
Provisions	3 660 224	21 205 057	(3 526 362)		21 338 919
Total	3 660 224	21 205 057	(3 526 362)		21 338 919
Résultat Exceptionnel :					
Provisions	6 879 638	5 460 021	(1 574 994)		10 764 665
Total	6 879 638	5 460 021	(1 574 994)		10 764 665
Total des dotations:reprises de provisions et de dépréciations	17 972 369	27 886 948	(5 712 120)		40 147 198

Engagement en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes de l'exercice 2025.

Ces engagements ont été déterminés en tenant compte des indemnités prévues par la convention collective, d'un taux d'actualisation, du taux de rotation du personnel (démission/effectif permanent), des possibilités de survie issue des tables de mortalité INSEE.

Hypothèses retenues :

- Taux de turn-over par tranche d'âge et catégories professionnelles et par établissement.
- Taux d'actualisation : 3,90%
- Taux d'évolution des salaires par catégories professionnelles et par établissement
 - o Non cadres : +2,60%
 - o Cadres : +1,10%
- Taux des charges patronales par catégories professionnelles et par établissement.
- Barèmes des indemnités de départ volontaire à la retraite :

-	- Cadres / Non cadres
- Ancienneté	- Nombre de mois
- Après 2 ans	- 0,5
- Après 5 ans	- 1
- Après 10 ans	- 2
- Après 20 ans	- 3
- Après 30 ans	- 4
- Après 35 ans	- 5
- Après 40 ans	- 6

- Table de mortalité :

La table de mortalité « H-2019-2021 » de l'INSEE a été utilisée.

- Méthode utilisée :

Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, la méthode des unités de crédits projetées, conforme à la norme IAS19 a été appliquée.

Les indemnités dues au 31/12/2025 seraient de 3 317 836 €.

Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires (HT) des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes sont comptabilisés au 31 décembre 2025 pour 0,3 M€.

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance

Aucun jeton de présence n'a été versé en 2025.

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagement hors bilan

- Engagement Donné : Le montant des Cautions bancaires au 31/12/2025 est de 5,5 M€.

- Engagement Reçu :

La Société a procédé en 2022 à une recapitalisation de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS Germany via un abandon de créance (à caractère commercial) de 5 millions d'euros comprenant une clause de retour à meilleure fortune.

La Société a procédé en 2023 à une recapitalisation de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS Germany via un abandon de créance (à caractère commercial) de 8 millions d'euros comprenant une clause de retour à meilleure fortune.

Soutien aux filiales

Compte tenu des difficultés persistantes de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS GERMANY, la Société a procédé à une recapitalisation de cette dernière, sous forme d'une dotation en réserve de capital d'un montant de 14,3 millions d'euros. En ce sens, une lettre de confort réitérant ce soutien a été adressée à LEBRONZE ALLOYS GERMANY.

Créances Factor

Au 31 Décembre 2025, le montant des créances cédées au factor ayant été déconsolidé s'élève à 16 518 870 €.

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 530 616,70 euros

Siège social : Voie de Châlons, RD 977, 51600 SUIPPES

RCS Châlons en Champagne n° 572 196 129

RAPPORT DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 2 JUIN 2026 SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de la Société, nous vous présentons un compte rendu de l'activité de votre Société et soumettons à votre approbation les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

En 2025, l'instauration de taxes aux Etats Unis d'Amérique, la hausse brutale du prix du cuivre, une croissance mondiale molle ont formé une conjonction de facteurs défavorables, auxquels la Société a bien résisté.

Les annonces, puis la mise en place erratique de taxes d'importation aux USA a créé de fortes incertitudes, conduisant à réduire ou repousser les ventes sur un marché historiquement en croissance pour la Société.

En Europe, l'activité reste portée par l'industrie aéronautique qui est épargnée par ces nouvelles taxes à l'exportation, mais peine à s'approvisionner en moteurs et pièces de structure. Cette situation pénalise la Société qui s'est organisée pour répondre à une croissance bien supérieure aux + 4% réalisés par le principal avionneur européen.

Boeing, après avoir été strictement contingenté, consécutivement à une multiplication d'incidents, enregistre une nette reprise dans ses livraisons. La Société est positionnée pour accompagner ces bonnes perspectives sur les marchés civils et de défense.

Des relais sont recherchés en Asie, avec de très bonnes perspectives commerciales. Néanmoins sur des marchés où le processus de qualification des produits est très encadré, les cycles de vente sont assez longs.

A Taiwan et en Chine, les marchés de l'électronique, que fournit la Société, ont également subi l'impact des droits de douane aux USA, même si les marques américaines bénéficient d'un régime d'exemption.

La Société, dont l'activité est recentrée sur les alliages de cuivre et nickel de haute spécialité, a donc fait face à une demande très contrastée selon les zones géographiques, mais surtout selon ses marchés.

Au plan industriel, les processus de massification et de prise d'avance qui devaient anticiper le développement des ventes ont été contrariés par l'atonie économique de 2025. Cependant, les sites de production ont gagné en efficacité et sont parés à toute reprise.

Le réseau de centres de services internes, dont la première phase de déploiement est réalisée, a montré sa pertinence. Progressivement, les nouveaux centres qui se sont structurés au cours de l'année, montent en charge, relayant efficacement les ventes depuis les usines. Leur proximité des clients utilisateurs est la promesse d'une croissance des ventes de détail, mais constitue aussi un atout dans l'approfondissement de leurs besoins pour des quantités plus substantielles.

Pleinement engagées dans l'innovation et l'amélioration de l'offre, les équipes de Recherche et Développement de la Société œuvrent dans la durée sur la mise au point de procédés et la création de nouveaux alliages, avec l'ambition d'une mise rapide sur le marché.

La Société qui dispose historiquement de certifications d'assurance qualité sur ses produits, a poursuivi et amplifié la généralisation de certifications dans le management de l'énergie, dans le management environnemental et dans celui de la sécurité.

Ces efforts de progrès continus ont permis l'obtention du label « Gold » de l'agence de notation environnementale Ecovadis, plaçant la Société parmi les plus avancées dans le secteur de la métallurgie.

Enfin, le programme d'actionnariat salarié s'est poursuivi en 2025 et c'est désormais 60% du personnel qui y est associé.

2. Activité au cours de l'exercice écoulé

Les comptes de l'exercice 2025, qui ont été arrêtés le 16 avril 2026, sont détaillés ci-dessous.

Le chiffre d'affaires de l'année 2025 s'établit à 165,1 M€ contre 165,4 M€ en 2024. Cette évolution est représentative d'un léger tassement de l'activité de la Société, le mix des cours des métaux étant en croissance avec le cuivre en hausse et le nickel stable sur l'année 2025.

Il a été réalisé en 2025 des investissements pour 20,4 M €.

La valeur nette des stocks est de 84,3 M€ en 2025 contre 58,9 M€ en 2024, principalement sous l'effet de dotations aux centres de services, mais aussi d'une croissance du cours du cuivre et d'un mix produits à plus forte valeur.

3. Activités en matière de recherche et développements

La Société poursuit ses activités en matière de recherche et développement, qui restent toujours un axe fondamental de pérennisation et développement de ses activités.

En 2025, les montants des crédits d'impôts sont les suivants :

– Crédit d'impôt Recherche :	959 K€
------------------------------	--------

4. Résultats pendant l'exercice écoulé

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2025, qui sont établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes, font apparaître :

Résultat net comptable :

Le résultat net comptable est de 5 452 K€ pour 40 303 K€ en 2024.

Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à 43 186 K€ pour 55 410 K€ en 2024.

Résultat financier :

Le résultat financier ressort à (23 734) K€ pour (1 230) K€ en 2024.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'élève à (5 393) K€ pour (6 140) K€ en 2024.

Résultat net fiscal :

Le résultat net fiscal de la période est de 29 775 K€.

5. Proposition d'affectation du résultat

Les capitaux propres de la Société s'élèvent à 90,563 M€ en 2025 pour 83,822 M€ en 2024.

Nous vous proposons d'affecter :

Le résultat de l'exercice 2025 s'élevant à :	5 452 733 euros
+ report à nouveau antérieur :	50 778 459 euros
= Résultat affectable :	56 231 192 euros
⇒ Au report à nouveau pour :	56 231 192 euros

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :

- les dividendes ne sont pas éligibles à l'abattement de 40% ; et,
- les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2024	0 €
2023	8 026 842,40 €
2022	0 €

6. Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les charges non-déductibles sur l'exercice écoulé visées au 4 de l'article 39 du même Code s'élèvent à 201,62 K€.

7. Informations sur les délais de paiement

En application des articles L. 441-14 et D. 441-6, I. du Code de commerce, ci-dessous la décomposition à la clôture de l'exercice 2025, du solde des dettes fournisseurs et des créances Clients, auxiliaisés par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice 2025 dont le terme est échu					
Fournisseurs	Art. D.441.1.1° - factures reçues non réglées				
	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total
Nb. de factures concernées	383	18	9	181	591
Montant total (K€) des factures concernées	2 183 395	285 449	10 773	32 575	2 512 192

Créances Clients :

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice 2025 dont le terme est échu					
Clients	Art. D.441.1.1° - factures émises non réglées				
	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total
Nb. de factures concernées	184	44	6	69	303
Montant total (K€) des factures concernées	4 952 511	555 132	38 440	596 279	6 142 362

8. Activité des filiales, prises de participation et de contrôle

La composition du Groupe a fortement évolué au cours de l'exercice, selon le détail suivant :

- Acquisition des sociétés AW Fraser en Nouvelle Zélande, Allied Copper Alloys au Royaume Uni, M Lego et Manufacture pour l'Extrusion d'Alliages en France,
- Création de la société Lebronze alloys India en Inde,
- Dissolution de Inoforges Suzhou en Chine et de SNCF Infra LBA Développement en France et cession de sa participation au capital de Xi'an Railways Technology Partners.

Les participations détenues par la Société sont les suivantes :

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALLIED COPPER ALLOYS LIMITED	IG	100,00	
AW FRASER	IG	100,00	
LEBRONZE ALLOYS METAL PRODUCTS	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS ASIA LTD	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS POLAND	IG	99,99	99,99
LEBRONZE ALLOYS GERMANY	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS NORTH AMERICA	IG	80,00	80,00
LBI NORTH AMERICA	IG	100,00	100,00
MEA	IG	100,00	
MLEGO	IG	100,00	
LEBRONZE ALLOYS UK	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS INDIA		99,99	

Soutien aux filiales :

Compte tenu des difficultés persistantes de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS GERMANY, la Société a procédé en 2025 à une recapitalisation de cette dernière, sous forme d'une dotation en réserve de capital d'un montant de 4,8 millions d'euros. En ce sens, une lettre de confort réitérant ce soutien a été adressée aux Commissaires aux Comptes.

9. Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2025.

Selon l'article L.227-10 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes présentera aux associés son Rapport sur les conventions règlementées.

10. Evènements post-clôture

Les comptes sociaux 2025 de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Néanmoins, il est nécessaire de préciser que les comptes de la Société ont été arrêtés le 16 avril 2026 et que connaissance prise de la situation des fonds propres de Lebronze alloys Germany, le Conseil de Surveillance du Groupe a pris, en date du 22 avril 2026, la décision de cesser l'activité opérationnelle de cette filiale de la Société, d'ici la fin de l'année 2026.

Cette décision, intervenue postérieurement à l'arrêté des comptes, est de nature à générer un risque brut sur la valeur des actifs liés à cette filiale, estimé à 25,6 M€. Il est précisé que cette estimation est établie hors prise en compte des éventuels coûts de restructuration, ainsi que de l'impact relatif aux actifs immobiliers détenus par la société.

Au plan des affaires de la Société, le début de l'année 2026 se situe en amélioration, en comparaison de la fin de l'année 2025.

L'environnement macro-économique est globalement comparable, avec cependant un nouveau point de tensions et d'incertitudes lié à la guerre en Iran. Dans ses process de production, la Société étant faiblement utilisatrice d'énergies fossiles, elle est peu impactée par l'effet direct de l'augmentation du pétrole et du gaz.

De même, le moyen orient n'est pas une région où l'activité commerciale de la Société est importante.

A ce stade, ce conflit a néanmoins des conséquences indirectes pour la Société, principalement avec une hausse du coût des transports.

La Société a considérablement investi dans ses moyens commerciaux et déploie une nouvelle organisation plus cohérente avec sa stratégie. La combinaison de produits et solutions indispensables à de nombreux industriels, avec l'appui de ressources commerciales renforcées créent les meilleures conditions pour atteindre d'ambitieux, mais réalistes objectifs de croissance.

11. Perspectives d'avenir

A date, dans nos marchés, l'activité devrait être très supérieure à 2025, avec une croissance plus marquée sur le second semestre. C'est un signal positif qui se veut encourageant pour la Société dans l'atteinte de ses objectifs pour l'année 2026 et les exercices futurs.

Nous vous invitons à adopter le projet des décisions que nous allons vous soumettre.

Fait à Suippes, le 12 mai 2026.

Alloys TopCo représentée par
Mme Marie de SAINT SALVY
Président

Signé par :

5FB3C69784E1470...